CARTE NATIONALE D'IDENTITE & PASSEPORT MINEUR

Prendre impérativement un rendez-vous : https://cozes.fr/cni-passeport

OU au: 05 46 90 90 97

Présence indispensable du mineur et d'un des parents

L'imprimé à compléter 2 possibilités :

✓ Pré-demande : https://ants.gouv.fr (Attention validité 6 mois)
Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif sur lequel figure le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront à présenter impérativement lors du rendez-vous en mairie.

OU

- ✓ L'imprimé CERFA n°12101*03 (orange) à <u>retirer en Mairie</u>, remplir uniquement la première page à l'encre Noire. <u>Sans date ni signature</u>.
- ➤ Rapporter l'ancien(ne) Passeport ou Carte Nationale d'Identité Ou un acte de naissance de moins de 3 mois en cas de perte + déclaration de perte, ou s'il s'agit d'une 1ère demande.
- ➤ Un justificatif de domicile de moins d'un an (copie + original)

<u>Facture</u>: eau, électricité, téléphone (fixe, portable), impôts sur le revenu, taxe foncière, attestation assurance habitation.

- Si l'enfant habite avec ses deux parents : le justificatif doit mentionner le nom d'au moins un de ses parents.
- Si l'enfant vit habituellement chez l'un de ses parents : le justificatif est celui du parent chez qui il habite. Penser à rapporter le jugement indiquant la garde de l'enfant.
- ✓ Si l'enfant est en garde alternée et vous souhaitez faire apparaître les deux adresses : la preuve de la résidence alternée (convention entre les parents ou décision du juge), le justificatif de domicile de chaque parent et carte d'identité des parents.
- Carte d'Identité en cours de validité du parent qui fait la demande;
- Deux photographies d'identité de moins de 6 mois (aux normes) Sans Lunettes.
- > Tarifs Timbres Fiscaux :

<u>Carte nationale d'identité</u> : En cas de <u>PERTE ou VOL UNIQUEMENT</u> : 25 € Passeport : entre 0 et 14 ans : 17 € - entre 15 et 17 ans : 42 €

A acheter dans un bureau de tabac, ou par internet : https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp





CARTE NATIONALE D'IDENTITE & PASSEPORT MINEUR

Prendre impérativement un rendez-vous : https://cozes.fr/cni-passeport

OU au: 05 46 90 90 97

Présence indispensable du mineur et d'un des parents

- L'imprimé à compléter 2 possibilités :
 - ✓ Pré-demande : https://ants.gouv.fr (Attention validité 6 mois)

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif sur lequel figure le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront à présenter impérativement lors du rendez-vous en mairie.

OU

- ✓ L'imprimé CERFA n°12101*03 (orange) à <u>retirer en Mairie</u>, remplir uniquement la première page à l'encre Noire. <u>Sans date ni signature</u>.
- Rapporter l'ancien(ne) Passeport ou Carte Nationale d'Identité Ou un acte de naissance de moins de 3 mois en cas de perte + déclaration de perte, ou s'il s'agit d'une 1ère demande
- Un justificatif de domicile de moins d'un an (copie + original)

<u>Facture</u>: eau, électricité, téléphone (fixe, portable), impôts sur le revenu, taxe foncière, attestation assurance habitation.

- ✓ Si l'enfant habite avec ses deux parents : le justificatif doit mentionner le nom d'au moins un de ses parents.
- Si l'enfant vit habituellement chez l'un de ses parents : le justificatif est celui du parent chez qui il habite. Penser à rapporter le jugement indiquant la garde de l'enfant.
- ✓ Si l'enfant est en garde alternée et vous souhaitez faire apparaître les deux adresses : la preuve de la résidence alternée (convention entre les parents ou décision du juge), le justificatif de domicile de chaque parent et carte d'identité des parents.
- > Carte d'Identité en cours de validité du parent qui fait la demande;
- Deux photographies d'identité de moins de 6 mois (aux normes) Sans Lunettes.
- > Tarifs Timbres Fiscaux :

<u>Carte nationale d'identité</u> : En cas de <u>PERTE ou VOL UNIQUEMENT</u> : 25 €

Passeport: entre 0 et 14 ans: 17 € - entre 15 et 17 ans: 42 €

A acheter dans un bureau de tabac, ou par internet : https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp



